

Département de Communication Choix du directeur de recherche

L'étudiant inscrit au programme de maîtrise en communication doit s'assurer qu'un professeur accepte de le diriger dans son travail de recherche. Le choix du directeur doit se faire au cours de la première session de scolarité.

Pour les étudiants commençant à l'automne: Avant le 15 décembre de la même année.

Pour les étudiants commençant à l'hiver: Avant le 15 avril de la même année.

Nom de l'étudiant (e) :	Prénom :
_____	_____
Code permanent :	Programme :
_____	2-225-1-0
Signature de l'étudiant (e) :	Date :
_____	_____
Nom du directeur de recherche :	Approbation du directeur de recherche :
_____	_____
	Date :

Co-directeur (s'il y a lieu) :	
Nom du co-directeur :	Approbation du co-directeur :
_____	_____
	Date :
